



## Sommaire

**Page 2 :**

- Voirie

**Page 3 :**

- Vie communale

**Page 4 et 5 :**

- A l'écoute des associations

**Page 6 :**

- Vie sociale et solidarité

**Page 7 :**

- La Communauté de  
Communes communiqué

**Page 8 :**

- Nos villages  
- Développement durable

**Page 9 :**

- Développement durable

**Page 10 :**

- Le coin du Patois  
- A vos plumes  
- État civil

**Rédaction et photos :**

Commission communication  
Impression  
sur papier 100 % recyclé 122766

IMPRIMERIE JEANNE-D'ARC

## Le mot du maire

*Deux fois par an, le journal municipal vous présente le travail accompli et en cours.*

*Il vous fait partager nos réflexions et réalisations sur la commune, dont l'objectif principal est de faire progresser St Julien Chapeuil en tenant compte de notre quotidien et des aléas de la vie pour lesquels l'équipe municipale et l'ensemble du personnel communal sont mobilisés.*

*2012, aura été une année de changement politique au plus haut niveau de l'Etat.*

*Au vu de la situation financière de notre pays, nous avons pour mission de maîtriser nos dépenses publiques et, si possible de ne pas alourdir les charges des ménages par de nouvelles hausses d'impôts.*

*Il est bon de rappeler que depuis notre arrivée à la gestion de la commune, nous avons pris comme engagement de ne pas augmenter la part communale des impôts.*

*C'est chose faite jusqu'à ce jour et l'orientation pour 2013 ira également dans ce sens.*

*Initier des projets, c'est en effet nourrir la commande publique et privée, c'est donner du travail et des chantiers aux entreprises, c'est favoriser le maintien et la création d'emplois.*

*St Julien est en chantier :*

- les travaux de la salle multisports débutés en octobre,
- la déchetterie opérationnelle au printemps 2013,
- l'aménagement du cimetière,
- la création des trottoirs route de Valence,
- l'aménagement du site de Chapeuil.

*L'année écoulée aura été une année riche en événements culturels, sportifs et festifs permettant à notre commune de garder une dynamique, une vie sociale et surtout solidaire.*

*Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont oeuvré dans ce sens tout au long de l'année 2012 et qui ont permis à notre commune de vivre dans cet " Esprit village " qui le caractérise et que nous souhaitons conserver.*

*Pour 2013, choisissons le parti de l'optimisme, celui de la volonté d'agir, celui de la confiance, en continuant à oeuvrer tous ensemble pour notre commune, avec pour seul intérêt : l'intérêt général.*

*Je vous donne rendez-vous le vendredi 25 janvier à 19h00 à l'espace associatif et culturel, afin de vous présenter les vœux pour 2013, autour du verre de l'amitié.*

*Bonne et heureuse année 2013.*

André FERRET

## LA JOURNÉE DES RÉFUGIÉS : ENTRE HISTOIRE, RÉFLEXION ET MÉMOIRE

Cet après-midi du dimanche 11 novembre 2012, un mouvement inhabituel animait les locaux de la Mairie ; des centaines de personnes s'y pressaient pour retrouver, ou rencontrer, des témoins de l'histoire du village.

Les années de la guerre et de l'occupation étaient évoquées au cours d'une table ronde qui réunissait 3 réfugiés accueillis dans le bourg pendant les années 40, et invitées à venir rencontrer les habitants de St Julien, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui.

Campagne et Santine Pera, Tatiana Klarsfeld, ainsi que deux réfugiées devenues capitoliennes, ont évoqué l'exode de Juin 1940, l'épreuve qu'a été le voyage de l'exil, la fuite des familles juives face aux persécutions, mais aussi la chaleur de l'accueil à St Julien, leur découverte du monde rural ; les témoins locaux ont décrit la vie locale partagée avec ces réfugiés venus des villes, les travaux et les loisirs, la vie sous l'occupation, leur ouverture à un monde urbain, nouveau pour eux, devant une assistance nombreuse et souvent émue.

La discussion s'est poursuivie en salle des aînés autour d'un buffet convivial.

Celles et ceux qui n'avaient pas pu entrer dans la salle de cinéma pour le débat ont pu regarder l'exposition qui retraçait la vie de cette époque (les afflux massifs de réfugiés, les problèmes de ravitaillement et de logement, la scolarisation des enfants, les jours difficiles et les jours heureux...) ; le film « Saint Julien de notre enfance », proposé aux visiteurs, a poétiquement décrit le village des années trente et quarante à travers la vision d'enfant des auteurs. Une brochure éditée pour la circonstance à partir de tous les témoignages recueillis leur permettait de garder une trace de l'exposition.

Cela se passait il y a 70 ans ; tous les témoins étaient des enfants ou des jeunes gens à cette époque.

Le lendemain, jour de la rentrée scolaire, le débat s'est poursuivi avec les jeunes générations : six classes de troisième des deux collèges de St Julien ont visité l'exposition et participé à une table ronde avec les réfugiés ; quatre classes de primaire ont visité l'exposition et vu le film avec une grande curiosité au cours des jours suivants.

Cet événement a permis à plus de 600 personnes de tout âge, de se retrouver, voir le film, écouter, lire et discuter ; il restera un temps fort de ce trimestre.

A travers des conférences sur la « petite » histoire de Saint Julien, les événements qui ont marqué la vie locale et ses habitants, l'association AGORA a souhaité proposer aux habitants d'aujourd'hui un débat sur son passé, qui éclaire parfois le présent. Ces conférences, définies par le label « entre histoire, réflexion et mémoire » portent cette année sur la période 1940-1945, et sur deux événements importants vécus par quelques témoins vivants : une arrivée massive de réfugiés à Saint Julien, et l'existence de deux maquis dans le Meygal, à Raffy et à Boussolet.

La manifestation a été co-organisée avec les Compagnons de Chapeuil, avec l'appui de la Mairie de St Julien autour de la journée du 11 novembre.

Les temps changent, mais il reste hélas des tristes constantes aujourd'hui : les immigrés, les sans papiers, ces réfugiés de maintenant, encore présents dans le Monde, en Europe, en France et en Haute-Loire. Cet événement, qui a permis de se remémorer et de rediscuter une page d'histoire locale, montrant la réponse de la population capitoliennaise à la venue massive de réfugiés, puisse-t-il nous éclairer pour le présent et contribuer à forger de nouvelles réponses. La conférence sur les maquis du Meygal du 12 décembre poursuit sur cette voie.

Antoine PUIG-CAIXAS





### ECLAIRAGE PUBLIC

Synthèse de l'intervention de la commune de St Julien qui a été présenté au club 21 le 9 novembre 2012 devant près de 100 élus du département de la Haute Loire

#### Les ORIENTATIONS de la municipalité :

S'inscrire dans les principes du développement durable. Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. (Rapport Brundtland, 1987)

#### Protéger l'environnement nocturne

L'expression "pollution lumineuse" désigne à la fois la présence nocturne anormale ou gênante de lumière et les conséquences de l'éclairage artificiel nocturne sur la faune, la flore, la fonge (le règne des champignons), les écosystèmes ainsi que les effets suspectés ou avérés sur la santé humaine.

Elle se distingue des nuisances lumineuses en ce qu'elle affecte également les écosystèmes (en tant que piège écologique) et les humains. Elle est souvent associée à la notion de gaspillage d'énergie, dans le cas d'un éclairage artificiel mal adapté, s'il constitue une dépense évitable d'énergie.

#### Réduire les factures de consommations

##### Comment atteindre ces orientations ?

- Recenser le parc de l'Eclairage Public  
Par type de foyers (Projecteurs, Boules, Candélabres, Lanternes)  
Par type d'ampoules (Sodium, Mercure)

- Le recensement de l'année 2009  
Nombre de foyers dans le centre bourg = 264 U  
Nombre de foyers dans les villages = 138 U ; **Total = 402 U**

- L'évolution sur l'année 2012  
Nombre de foyers dans le centre bourg = 253 U  
Nombre de foyers dans les villages = 133 U ; **Total = 386 U**  
Economie de foyers - 16 U

- **Mise en place d'horloges astronomiques :** Avec extinction de 0h00 à 5h00  
Villages de la Chapuze, Rocherols ; Soit 30 foyers, 4 quartiers intra-muros, Soit 18 foyers  
Éclairage 1 foyer sur 2, Soit 9 foyers (Voir les détails dans l'article « Développement durable : les actions de la municipalité » page 9).

U = 1 unité

### BARRIÈRE DE DÉGEL

Avec le retour de l'hiver il est nécessaire d'expliquer le but d'installer les barrières de dégel. La barrière de dégel est une réglementation de la circulation routière lors du dégel, généralement sous la forme d'une limitation provisoire de tonnage, afin de protéger les fondations de la chaussée.

Lorsque la température est inférieure à 0 °C, les chaussées du réseau routier ont tendance à gonfler sous l'effet du gel et de l'humidité, mais l'intégrité n'est pas encore atteinte. Lors du dégel, la surface supérieure des chaussées est la première à dégeler alors que le sol de fondation, encore gelé, n'a pas encore récupéré ses capacités de portance.

#### Actions du gel

Le front de gel atteint les couches de la route du haut vers le bas. En fonction de la durée de l'humidité ambiante et du type de fondations, des feuilles de glace se forment et peuvent provoquer un léger gonflement du sol. Une chaussée en mauvais état sera plus sensible.

#### Actions du dégel

Le réchauffement s'effectue de haut en bas. Les feuillets de glace situés dans les différentes couches de matériaux constituant les fondations de la chaussée réduisent fortement l'homogénéité du support qui n'assure plus son rôle de maintien de la chaussée et de répartition des charges. Une forte humidité, voire de la pluie, renforce ce phénomène en ajoutant une couche d'eau entre les couches supérieures et les couches encore gelées.

Ainsi fragilisée, la chaussée ne supporte plus de fortes contraintes comme le passage de véhicules à fort tonnage. Leur passage provoquerait des dégradations allant jusqu'à la destruction totale de la chaussée.

Eric Coste

### TRAVAUX DE VOIRIE 2011 : ASSAINISSEMENT

Depuis des années la municipalité s'efforce de traiter l'assainissement des voies communales. Cette tâche permet de conserver notre patrimoine de voirie. Deux prestations ont été conduites cette année.

La première concerne à dégrader les accotements pour éviter l'eau de surface à ruisseler sur la chaussée et de creuser des ornières. L'objectif est de limiter la présence d'eau sur la surface de la route.

La deuxième consiste à réaliser les fossés de part et d'autre de l'emprise de la chaussée. Cette démarche permet d'assainir (ou d'essorer) le corps de la chaussée. Si les eaux sont piégées dans le corps de la chaussée, la structure va se déformer au passage des charges. Vous avez le même effet lorsque vous rentrez dans un pré humide si celui-ci n'est pas drainé.

Cette année plus de 10 kms de dérasement d'accotements et 11 kms de fossés ont été réalisés. Les travaux se sont situés coté Sud de la départementale 15, soit notamment sur les villages du Betz, St Marsal, Les Gonnets, Chanalès, Le Fraisse, Les Mourets et une partie des Couderts.

Pour 2013, ce sont les villages cotés Nord de la commune qui seront traités.

### CONSTRUCTION SALLE MULTISPORTS

Selon la volonté des élus, le projet a été divisé en 17 lots afin de les rendre accessibles aux entreprises locales.

Ils se félicitent que 2/3 des marchés ont été attribués à des entreprises du secteur.

76 % des entreprises retenues sont de la Haute Loire.

La durée d'exécution des marchés est prévue pour 22 mois.

Les marchés concernant la construction de la salle multisports ont été attribués comme suit :



Lot	Libellé	Entreprises retenues	Montant HT
1	Démolition Terrassement	SDRTP 43 Montregard	43 470,40 €
2	Maçonnerie	MEYGAL CONSTRUCTION 43 St-Julien-Chapteuil	297 301,00 €
3	Charpente Bois lamellé	SAS PIERREFEU 07 Vernoux	291 648,35 €
4a	Étanchéité	SARL ETAPE 43 Saint-Paulien	340 000,00 €
4b	Bardage Métallique ITE	BORNE BOUTIN 43 St-Genest-Malifaux	115 884,00 €
5	Menuiserie Extérieure	ETS CHAPUIS 43 Le Puy-en-Velay	88 676,00 €
6	Bardage bois	SARL FAURE 43 Le Puy-en-Velay	114 393,00 €
7	Menuiserie int.	SARL FAURE 43 Le Puy-en-Velay	23 477,00 €
8	Plâtrerie peint.	SARL CETON 43 Brives-Charensac	107 592,77 €
9	Carrelage	SARL ASTRUC 43 Le Puy-en-Velay	66 666,00 €
10	Sol sportif coulé	ST GROUPE 34 Boisseron	92 636,55 €
11	Equipem. sportif	MARTY 49 St-Clément de la Place	79 018,25 €
12	Plomb. Sanit.	SARL ESCUDERO 43 Le Puy-en-Velay	55 636,03 €
13	Chauffage Gaz Ventilation	BATI CHAPTEUIL 43 St Julien Chapteuil	195 896,62 €
14	Électricité Courants faibles	FRAISSE 43 Yssingeaux	112 852,00 €
15	Réseaux extérieurs	M2I SOVETRA 43 Salignac-sur-Loire	57 821,45 €
16	VRD Espaces Verts	EUROVIA 43 Cussac-sur-Loire	86 859,40 €
		<b>TOTAL</b>	<b>2 169 828,82 €</b>

### VIE COMMUNALE

#### ÉCOLE PUBLIQUE « LES COPAINS » : Installation d'un RASED

Depuis la rentrée de septembre 2012, un réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) a été implanté à l'école publique, à la demande de l'inspection académique et en accord avec la municipalité qui a de suite répondu favorablement.

Cette dernière a fait l'effort d'aménager un espace pour offrir d'excellentes conditions d'exercice avec la création d'un bureau pour la psychologue scolaire et d'une salle de rééducation pour l'enseignant spécialisé. Mme PEYRIDIEU, psychologue scolaire et M. FAVIER, enseignant spécialisé ont été nommés sur ce RASED.

Leur secteur d'intervention comporte les écoles publiques de 10 communes : Arsac, Coubon, Lantriac, Laussonne, Le Monastier-sur-Gazeille, Les Estables, St-Germain-Laprade, Saint-Julien-Chapteuil, Saint-Martin de Fugères et Salignac-sur-Loire.

Cette équipe du RASED apporte son expertise au sein des équipes enseignantes des écoles. Elle peut être amenée à observer des élèves identifiés par l'enseignant de la classe, à l'analyse de leurs compétences et des difficultés qu'ils rencontrent et à la définition, en accord avec les parents, des aides nécessaires, dans ou en dehors de l'école.

Elle aide également au repérage des élèves en situation de handicap et à la réalisation des projets personnalisés de scolarisation (PPS). Elle contribue à une relation positive avec les parents pour faciliter la réussite scolaire.

La psychologue scolaire peut réaliser, en concertation avec les parents, les investigations psychologiques comprenant éventuellement les examens cliniques ou psychométriques nécessaires à l'analyse des difficultés de l'enfant ou au choix des formes d'aide

adaptées. Elle peut organiser des entretiens avec les enfants en vue de favoriser l'émergence du désir d'apprendre, de s'investir dans la scolarité, de dépasser une souffrance psycho-affective ou un sentiment de dévalorisation de soi. Elle peut aussi proposer des entretiens aux maîtres et aux parents pour faciliter la recherche des conduites et des comportements éducatifs adaptés aux problèmes constatés.

#### L'enseignant spécialisé :

- Conduit des évaluations diagnostiques auprès des élèves afin de repérer avec eux les points d'appui et les points de difficulté.

- Analyse les difficultés des élèves.

- Aide les enseignants à construire des réponses adaptées dans l'école (adaptations pédagogiques à mettre en place au sein de la classe, aide personnalisée, stage de remise à niveau) ou en dehors de l'école, en lien avec les psychologues scolaires (orthophonie, suivi en pédo-psychiatrie), qui peuvent s'articuler dans le cadre d'un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE).

- Apporte une aide directe aux élèves en difficulté, selon des modalités variées :

- intervention directe au sein de la classe ;
- regroupement d'élèves pour des durées adaptées à leur besoin.
- aide individuelle.

Les actions directes conduites auprès des élèves s'inscrivent dans un projet d'aide donnant lieu à un document écrit qui précise les objectifs visés, la démarche envisagée, une estimation de la durée de l'action (nombre de séances limité dans le temps) et les modalités d'évaluation de sa mise en œuvre.

Mme Sylviane BENOIST-PIEDAGNEL  
L'inspectrice de l'éducation nationale  
Circonscription LE PUY- YSSINGEAUX





# le fil

## VIE COMMUNALE

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : BIENTOT 30 PRINTEMPS !

#### Son histoire au fil des années...

#### Depuis 1984...

C'est en 1984 que, sous l'impulsion de la Bibliothèque Centrale de Prêts (B.C.P.), la municipalité conduite par M. Paul Reynaud décide de créer une bibliothèque à Saint-Julien-Chapteuil. C'est un quasi-service public, auquel la municipalité affecte une salle : un tout petit local de 3m sur 6m derrière des portes tapissées de marron, au fond de la grande salle du rez-de-chaussée de la mairie. Une subvention départementale aide à rénover le petit réduit, un refuge bien modeste, qui lui sera propre... et la grande salle dite « de réunions » utilisée par tous.

#### Quel fonctionnement

Une association loi 1901 est officiellement constituée le dimanche 12 Février 1984 en présence du Docteur Gérard Roche, maire adjoint. C'était la façon la plus dynamique et la plus économique de gérer, puisque fondée sur le bénévolat. L'association portera le nom de « Lecture et Loisirs à Saint-Julien ». Par convention débattue ce jour, la municipalité lui confie la gestion de sa bibliothèque. L'association travaillant avec la B.C.P.

Le bureau de l'association est mis en place : Président : Robert Pays, Vice-présidente : Joëlle Fournel ; Secrétaires : Yves Roure et Christiane Dubreuil ; Trésoriers : MM. Gellenoncourt et Sabatier.

Dès la première année, 67 familles vont s'inscrire ce qui représente 208 lecteurs. Compte tenu du nombre restreint d'ouvrages, le prêt était limité à un livre par personne et un appel aux dons avait été lancé.

D'année en année, les bénévoles de Lecture et Loisirs vont faire progresser la bibliothèque, ne se contentant pas de recueillir et prêter les livres du passage trimestriel du camion de la B.C.P. (avec 500 ouvrages). Ils vont constituer un fonds propre, un ensemble de documents riche et varié correspondant aux goûts des lecteurs.

#### Quelles ressources

Dès sa création, une subvention annuelle a été attribuée : 4 000 F en 1985 ainsi que la mise à disposition d'un T.U.C (une jeune fille avec un contrat Travaux d'Utilité Collective, payée à 85 % par l'Etat). Les bénévoles assurant entretien, classement, renouvellement des ouvrages ainsi que des permanences. Les autres ressources étant les cotisations des adhérents (40 F par famille pour l'année) et les manifestations organisées par l'association.

#### En 1992... 8 ans plus tard.

L'exiguïté du local rendant problématique le classement des ouvrages, la recherche des documents par les lecteurs, interpelle la municipalité conduite par le maire M. André Raveyre.

L'année suivante, profitant des travaux à la mairie et à l'école primaire, la bibliothèque va trouver sa place avec le transfert du musée Jules Romains et de l'Office de Tourisme dans l'ancien hôtel Fournier.

Elle s'installera au rez de chaussée de la mairie et le public sera accueilli au cours de l'année 1994. Les nouveaux locaux clairs offrent aux lecteurs un espace important et accueillant (118 m<sup>2</sup>). Une mezzanine est réservée à l'usage exclusif des enfants qui peuvent lire albums, revues, bandes dessinées etc... Des subventions de la Région, D.R.A.C (Direction Régionale des Affaires Culturelles), A.N.C.O.L aideront à la réalisation.

#### Quelques chiffres ? Quelles Ressources ? après cette installation.

Tout d'abord un fonds propre de 4 000 volumes et 500 ouvrages renouvelés chaque trimestre par la B.D.P (Bibliothèque Départementale de Prêts). En plus, apparaissent disques et cassettes offrant un bel éventail musical : permettant l'appellation de médiathèque.

140 familles sont abonnées ce qui représente 420 lecteurs, pour la plupart de la commune, versant une cotisation de 50 F par an.

La subvention annuelle attribuée de 4 500 F et la mise à disposition à partir de septembre 1992 d'un emploi titulaire (8 h par semaine),

assurant la surveillance des élèves de l'école primaire en fin de journée, permettaient à l'association de faire progresser la bibliothèque.

#### Des activités novatrices et renouvelées à l'initiative de l'association.

Outre la promotion de la lecture dans la cité et le développement de la bibliothèque en général, qui lui avaient été confiés par la municipalité, l'association va étendre son activité en fonction des sollicitations et des besoins.

Dès 1986, un programme d'animations estival était concocté avec randonnées découvertes, circuits à thèmes, visites commentées (moulin de Guérin, église, ruines du château de Chapteuil), expositions (à la crypte ou en mairie), salons de peintures, concerts. (La gestion des balades et du moulin de Guérin sera confiée à l'Office de Tourisme en 1995).

La période hivernale permettait d'inviter la population à des conférences, soirées théâtrales et concerts.

C'est en 1993 et jusqu'en 1998, que l'association répondra à d'autres demandes de familles et mettra en place des ateliers pour jeunes avec théâtre, danse et chant, qui seront bien accueillis.

Plus récemment les ateliers du savoir-faire ont fonctionné avec des intervenants en bois, terre et peinture.

Aujourd'hui, le groupe Patois de St Julien enregistre 18 adhérents et le club Pyramide accueille 20 personnes. 186 familles sont adhérentes à la bibliothèque.

#### 2012 : l'année de l'informatisation

Dès 2004, le mot « informatisation » avait été prononcé, il faudra attendre 2012 pour voir une concrétisation (le Conseil Général aidant au financement) et une nouvelle organisation.

A cet effet, une nouvelle convention a été établie entre la Commune et l'association « Lecture et Loisirs », permettant d'obtenir des aides du Conseil général (informatique et matériel).

Les droits et devoirs de la commune et de l'association ont été ainsi définis : la commune garante du service public en régie directe assure les conditions matérielles de fonctionnement de la bibliothèque, définit le montant du budget d'acquisition des documents et confie la gestion à une personne salariée : en l'occurrence Mme Christine Lhoste pour un contrat de 8h/semaine. L'association « Lecture et Loisirs » assure quant à elle l'animation de la bibliothèque (accueil, permanence, animations diverses...) et percevra une subvention de fonctionnement. L'écriture de la convention a été approuvée en juillet dernier par l'association « Lecture et loisirs » et elle a été présentée en conseil municipal et soumise à délibération à l'unanimité.

Le Conseil municipal a fixé le tarif unique et annuel de 15 € par adhésion pour l'année 2013. Une adhésion correspondant également à une famille.

#### Informatisation rime avec organisation : quel fonctionnement ? quels avantages ? le témoignage de la gestionnaire.

« Le travail a commencé depuis janvier 2012 avec les conseils d'un représentant de la BDHL (Bibliothèque Départementale de Haute-Loire). Il a fallu effectuer le tri des livres, le « désherbage » des rayons, le choix d'un logiciel avec la création d'un fonds de notices qui sert à l'exemplification des ouvrages. Depuis le mois d'Avril et après une formation de plusieurs bénévoles, l'enregistrement des documents avec le code barre s'effectue, la finalité étant espérée pour ce mois de Janvier 2013.

Des groupes de travail se sont constitués et se sont retrouvés régulièrement pour enregistrer le fonds propre autour de Christine Lhoste avec Laure Filâtre, Thierry Lainé, Emilie Lhoste, Claude Sabatier. Ils étaient secondés par Zoé Levallois, Agnès Mourlevat et Michelle Vincent. D'autre part, un autre groupe a travaillé le mardi matin pour équiper les livres et les recouvrir avec Eliane Boulon, Jeanine Falgon, Marie Liotier, Françoise Mingot et Michelle Vincent.



Au final, les lecteurs pourront consulter chez eux la liste des ouvrages, grâce à internet, les réserver par mail. Vue de l'intérieur, la gestion des documents sera plus aisée (emprunts, retours) ainsi que celle des retards et des statistiques. »

La municipalité remercie vivement tous ces bénévoles qui ont œuvré selon leurs possibilités et leurs compétences tout au long de l'année, afin que la bibliothèque évolue et offre aux lecteurs une image nouvelle. Merci également aux bureaux de l'association qui se sont succédés depuis la création de celle-ci.



Qu'il soit permis en conclusion de cet historique de rendre hommage et de rappeler à notre souvenir ceux qui ont disparu et œuvré pour le développement de notre bibliothèque municipale : Robert Pays, Michel Gellenoncourt, Jacques Fraisse, Jacques Chamblas, Yves Roure.

Joëlle FOURNEL

« L'association Lecture et Loisirs recherche en coordination avec la bibliothécaire, des bénévoles désirant s'investir dans l'organisation, l'accueil, l'encadrement des animations autour du livre (expos, lectures...). Veuillez nous contacter au : 04 71 08 47 47 aux heures d'ouverture de la bibliothèque, ou au 04 71 08 74 67 ».

### LE CINEMA A SAINT-JULIEN, suite...

Sur le Fil n°9 nous exprimons notre souhait de poursuivre l'activité « cinéma » après l'arrêt de CINELUX qui assurait une projection hebdomadaire, le mardi, depuis de nombreuses années.

C'est chose faite : grâce à un groupe de bénévoles motivés, CINEVASION a pu reprendre le flambeau. Depuis début octobre une séance est programmée chaque dimanche à 18 heures. Nous espérons que ce nouvel horaire permettra au plus grand nombre, jeunes et moins jeunes, de s'offrir ce moment de détente. Il vous en coûtera 5€ si vous êtes adulte et 4€ si vous avez moins de 14 ans. Un tarif spécial est consenti aux groupes et les billets délivrés par les comités d'entreprises sont également acceptés.

Le choix des films se fait tous les deux mois. Nous essayons qu'il soit le plus éclectique possible et réponde aux goûts de tous. Vous en êtes informés par l'affichage, sur le site de la commune et par des feuillets volants qui reprennent, pour chaque film choisi, la date de projection et un résumé du thème abordé. Ils sont à votre disposition à l'Office de Tourisme, à la Mairie, à la salle de cinéma et dans quelques commerces. Ils vous permettent ainsi une programmation anticipée selon vos envies et vos disponibilités.

La salle de projection a dû subir quelques transformations afin de recevoir le numérique dans quelques mois. Elles ont été effectuées par les services techniques de la commune.

Nous sommes heureux que cette activité culturelle régulière ait pu continuer à Saint-Julien-Chapteuil ; que tous ceux qui donnent un peu de leur temps pour assurer les projections et l'information soient ici remerciés. Nous espérons vivement qu'elle vous apportera toute la satisfaction qu'on peut attendre des instants de loisirs.

A. GINIOUX

#### Aujourd'hui : Janvier 2013.

##### Que représente la bibliothèque ?

Vous trouverez divers ouvrages variés pour un public de tous âges : Le fonds propre est évalué à 4 500 ouvrages auquel se rajoute les livres de la BDHL (soit 600 livres qui sont renouvelés tous les 4 mois).

- Des albums et un rayon contes pour enfants.
- Des bandes dessinées pour enfants, ados et adultes.
- Des documentaires pour jeunes et adultes.
- Des documentaires locaux.
- Des livres parlés.
- Des romans enfants et adultes.
- Des romans policiers, de science fiction.
- Des romans pour adolescents et des romans en gros caractères.
- Des revues enfants « J'aime lire », « Belles Histoires », « Images doc » ; et pour adultes « Géo » et « Massif Central ».
- Vous trouverez également un assortiment de CD de musique classique, jazz, musique contemporaine, variété française, musique du monde et musique pour enfants.

Outre les ouvertures au public trois fois par semaine, les écoles sont accueillies régulièrement (trois classes pour chacune des deux écoles) ainsi que le RAM (Relais d'Aide Maternelle). Des animations en direction des enfants sont organisées avec des lectures spectacle, mais aussi des conteurs et des expositions. D'autre part, en décembre l'atelier de pâte fimo qui a permis de fabriquer des bijoux pour Noël a été très apprécié.

#### Règlement intérieur.

Nombre d'ouvrages empruntés par personne : 5 livres et 2 périodiques, 3 CD pour une personne seule, 4 CD pour une famille.

#### Durée du prêt.

Trois semaines. Une prolongation sera possible deux fois huit jours, s'il n'y a pas de réservation demandée pour cet ouvrage.

#### Réservation d'ouvrages.

Il sera possible de réserver trois livres de notre fonds. Par ailleurs il est toujours possible de réserver des livres de la BDHL, pour cela, il faut faire une simple demande.

Si vous avez abîmé un livre, surtout ne pas le réparer vous-même, ramenez-le le plus rapidement.

Les livres ou CD perdus seront facturés après une période de recherche plus approfondie de votre part.

#### Informations pratiques :

Heures d'ouverture : mercredi de 15h à 18h ; vendredi de 17h à 19h ; samedi de 10h à 12h.

Adresse mail : biblio.stjulien@gmail.com

Consultation sur le site :

http://st-julien-chapteuil.bibli.fr/

Site : www.saintjulienchapteuil.fr



## À L'ÉCOUTE DES ASSOCIATIONS...

### UN LIEU DE CONVIVIALITÉ : LE CLUB DES AÎNÉS

Fort d'une centaine d'adhérents qui se rencontrent un jeudi sur deux et tous les vendredis pour marcher, jouer aux cartes (belote, tarot), scrabble, triomino, rummikub...; bref, passer de bons moments de convivialité afin de rompre la solitude et de créer des liens qui se prolongent à l'extérieur.

Le club propose, au cours de l'année, deux sorties d'une journée, un voyage de six jours au printemps. Cette année ce sera la Normandie, puis un pique-nique en août.

La fédération des Aînés Ruraux, quant à elle, propose trois destinations de voyages pour 2013: les Baléares en avril, la Pologne en juin et le sud-Bretagne en septembre.

Le club organise un concours de belote le



premier dimanche de mars (3 mars 2013) et la soupe aux choux mi-juillet.

Le club est ouvert à tous les retraités, jeunes et moins jeunes. Venez rencontrer les adhérents sans engagement pour vous, le meilleur accueil vous sera réservé.

Pierrette SAMANI

### LE FESTIVAL DU FILM DOCUMENTAIRE

« SEMONS L'AVENIR », S'EST DÉROULÉ LES 5, 6, 7 OCTOBRE 2012

Meygalimenterre, l'association de consommateurs organisatrice, peut se réjouir du succès de ce premier festival.

En effet, au cours de ces deux journées, pas moins de 1150 spectateurs se sont retrouvés dans les trois salles de projections installées pour la circonstance dans St Julien Chapeuil. Et force est de constater, en voyant les salles souvent bien remplies, que la programmation proposée a bien mis dans le mille! Il faut dire qu'avec plus de 20 documentaires, le choix était vaste.

Tout n'était pourtant pas gagné. Tout d'abord, ce festival du documentaire est une première sur la commune et ses environs. Ensuite, la foire biologique de Beaulieu bat son plein chaque année à la même date, sans parler d'autres événements programmés sur le secteur.

Vendredi 5 après-midi, le film "Severn" de J.P Jaud ouvrait le festival, l'après-midi pour les scolaires, le soir au grand public.

#### Des films et des débats pour inviter à la réflexion

Samedi, de 9h30 à minuit, les films, pour certains suivis de débats, se sont succédés à un rythme soutenu. Les réalisatrices de trois d'entre eux étaient venues présenter leur travail. "Les blés d'or" et « Moissons" de Honorine Perino, accompagnée de Cindy Giannelli de la Maison des Semences de Marmilhat, a pu répondre au sujet de la biodiversité des semences paysannes et des variétés anciennes de céréales. Au même moment, salle de la mairie, le film "l'Agroforesterie" était suivi du compte rendu de quatre jeunes étudiantes de l'école d'agronomie de Nancy à propos de leur tour d'Europe de cette technique de culture associée.

Le film " l'Origine de la pomme" qui se taille un franc succès partout où il est présenté, a fait salle comble. Catherine Peix, sa réalisatrice, a fait le détour jusque chez nous, et son enthousiasme est décidément communicatif.

Le volet concernant la transition énergétique était abordé avec Michel Forestier, (ERE 43) et André Larivière, (Réseau Sortir du Nucléaire), à la suite des films " Un climat d'espoir" et "Les camions de la déroute".

Le documentaire de Maryse Bergonzat, « Ait Bouguemez » clôturait cette journée très dense en présentant son documentaire sur une vallée marocaine, exemplaire dans sa



façon de gérer les ressources et de préserver sa culture et sa biodiversité, devant un auditoire très intéressé, malgré l'heure tardive, à l'Espace Scénique.

"L'argent-dette", " homo toxicus", " la fin de la pauvreté", " entretiens philosophiques" "comment nourrir l'avenir", " le bien commun", " Paul dans sa vie", ont attiré pour leur part, bon nombre de spectateurs.

La salle de la mairie s'est trouvée trop exigüe pour un des derniers films du festival, « Un autre jardinage » ce qui en dit long sur l'attente de beaucoup d'entre nous, qui pourrait se résumer ainsi : trouver des solutions locales au désordre global.

Le prix d'entrée ne pouvait pas représenter un frein, puisque l'accès au festival était en libre participation, la municipalité de St Julien Chapeuil et la Communauté de Communes du Meygal nous ayant apporté leur contribution logistique, Meygalimenterre, a investi de son côté ses fonds propres.

#### Convivialité au rendez-vous

Le buffet ouvert en continu durant ces deux journées a permis à tous de goûter les produits des producteurs biologiques de Meygalimenterre. A la sortie des séances, l'affluence était grande devant le comptoir de l'Espace associatif où avait lieu la restauration. Les échanges entre les festivaliers témoignaient de la convivialité et du côté festif de l'évènement.

Des expositions, une table tenue par la Librairie Merligane du Puy, des démonstrations, la bibliothèque de St Julien délocalisée pour l'occasion, la présence de « 43 sans OGM » et du « Réseau Sortir du Nucléaire » ont complété par leur présence ce qui se projetait en salle. Retenons également l'exposition sur le thème de la symbolique de l'arbre, en mairie et sous la galerie de l'Espace associatif et culturel.

L'objectif de l'équipe du festival a vraisemblablement trouvé un écho au cours de ces journées : « mettre des images et des mots sur les désordres du monde, qu'ils soient alimentaires, agricoles, énergétiques, économiques ». Ceci nous semble une bonne manière de tenter de comprendre notre environnement pour pouvoir agir : sans attendre des solutions venant « d' en haut ».

Rendez vous en octobre 2013 avec l'équipe de bénévoles enthousiastes, pour de nouvelles « semailles ».

Eliane ROMEUF

### ORION : OBSERVATOIRE DU BETZ,

SAISON 2011-2012 (DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 31 AOÛT)

ORION le groupe d'astronomie du Velay, fier de sa cinquantaine d'adhérents a réalisé une belle saison, notamment dans toutes ses actions tournées vers le public : le jour de la nuit, manifestation nationale, en partenariat avec la mairie et l' ANPCEN, le téléthon, la remise du label " villes et villages étoilés ", la conférence de Guillaume Cannat, spécialiste du soleil.



Orion s'adresse aussi aux scolaires et a reçu plusieurs écoles à l'observatoire, classe de St Pierre Eynac, de Pont Salomon, colonie PTT de St Julien etc ...

Dans les soirées publiques : l'incontournable nuit des étoiles, manifestation nationale a réuni 360 personnes et 40 adhérents animateurs.

Le Betz a été ouvert au public 2 fois par semaine durant l'été, entre conférences, observations et tournée théâtrale du pays du Velay. Les soirées d'été ont démarré plus tôt avec des observations du soleil ( protubérances ) et des explications démonstrations du cadran solaire, fabriqué par le club.

Le groupe Orion, a invité des visiteurs toute l'année suivant ses observations et ses différents sujets d'étude, l'occultation de Jupiter en juillet, le transit de Vénus en juin, impossible de les citer toutes..

Au final, ce sont 39 actions publiques réalisées au Betz et à l'extérieur, totalisant 1221 visiteurs. L'observatoire du Betz a été occupé par l'association 44 jours (et nuits ! ) .

La saison 2012-2013 est déjà bien programmée, et quelques surprises vous attendent. Le groupe Orion remercie la municipalité de son soutien et de sa participation enthousiaste.

Michel MARTEL

### CAPITO'TRAIL 2013. TOUT NOUVEAU, TOUT BEAU !!



esprit sportif et convivial. Malgré la nouveauté, l'édition 2013 ne dérogera pas à la règle. Aidée de 150 bénévoles Chapeuil Sports Nature souhaite améliorer encore l'accueil des coureurs, par plus de fluidité au niveau des inscriptions, (inscription via internet à l'étude) mais aussi dans le renforcement de ses animations musicales de la matinée.

#### Palmarès 2012 :

##### Capito'trail 29 km :

Féminines :

- 1- CHABANEL Sophie, 2.48.01
- 2- RUNEL Sophie, 3.12.13
- 3- GODEL Valérie, 3.14.52

Masculins :

- 1- GUIBERT Augustin, 2.23.02
- 2-SANIAL Noël, 2.23.21
- 3- LIABOEUF Sébastien, 2.23.23

##### Course nature 11 km :

Féminines :

- 1- CHAUPUIS Mallauray, 1.01.54
- 2- DUPORTAL Marie Sarah, 1.02.55
- 3- PARADIS Nathalie, 1.02.57

Masculins :

- 1- GIBERT Baptiste, 00.48.35
- 2- CARTAL Laurent, 00.50.33
- 3- DEBARD Théo, 00.50.34

#### Coup de chapeau aux bénévoles !!!

Chapeuil- Sports- nature remercie les artisans commerçants de St Julien, les annonceurs, la municipalité pour la mise à disposition des infrastructures. De façon unanime, les coureurs ont salué le courage des bénévoles qui ont bravé le froid sans aucune plainte. Grand merci et grand bravo à eux... Une mention particulière aux marcheurs qui sont venus apporter solidarité et bonne humeur... leur participation étant reversée cette année à l'association locale LACIM (Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde).

Yannick BOULHOL



Cinquième édition du Capito'Trail : Dimanche 27 octobre 2013





## ...A L'ÉCOUTE DES ASSOCIATIONS

### SAINT-JULIEN DE FRANCE

**99 communes portent le nom de St Julien.**

St Julien du Gras Capou est le moins peuplé avec 70 habitants, le plus peuplé étant St Julien en Genevois, avec 11154 habitants.

Le concept de ces rencontres est né, en 1998, à l'initiative de Saint Julien le Petit, en Haute Vienne.

Il a pour but de développer les échanges culturels, touristiques, socio-économiques, sportifs et dans tout autre domaine présentant un intérêt général entre les 99 villes et villages français portant le nom de Saint Julien.

Des relations amicales se créent, et suscitent le désir de revenir dans ces villages et villes, ou d'y faire un petit détour.

Saint Julien Chapeuil a participé plusieurs fois à ces rassemblements (Saint Julien en Born 40, St Julien d'Anse 43, Saint Julien de Concelles 44, Saint Julien Molin Molette 42, St Julien sous les Côtes 55 ...).

En 2013, à Pentecôte, ce sera notre tour d'accueillir « les Juliennois de France »

**Les rencontres se déroulent sur trois jours.**

- 1<sup>er</sup> jour : accueil, rencontre avec les hébergeurs, repas produits régionaux
- 2<sup>e</sup> jour : Les Juliennois visitent notre région, repas commun le soir (hébergeurs, hébergés)
- 3<sup>e</sup> jour : visites diverses, repas, départ dans l'après-midi

Vous pouvez participer à cette rencontre, dans la simplicité et la convivialité, en accueillant des Juliennois (2 nuits, deux petits déjeuners). (Contactez-nous rapidement). Si vous ne pouvez accueillir, mais avez un peu de temps ces jours-là, nous avons aussi besoin de bénévoles.

**Pour tout renseignement : Martine au 07 77 99 56 07 <http://lessaintjuliendefrance.hautetfort.com/>**

Le comité d'animation de St Julien vous invite à assister à son assemblée générale qui aura lieu le vendredi 8 février 2013 à 19h, à l'espace associatif et culturel.

Nous espérons que de nouveaux bénévoles viendront nous rejoindre en 2013, pour renforcer notre équipe et apporter de nouvelles idées pour nous relayer.

**L'équipe du comité d'animation vous souhaite une bonne année 2013.**

*Le comité d'animation de Saint-Julien*



### SECOURS CATHOLIQUE



L'antenne du Secours Catholique de St Julien-Chapeuil s'est mise en place en 1980 avec Jacques FRAISSE, aidé par Pierre RICHAUD et une équipe de bénévoles toujours renouvelée.

Actuellement nous sommes 18 personnes. Nous travaillons avec le C.C.A.S. de la Commune de St Julien par l'intermédiaire de l'Assistante Sociale.

Nous distribuons les produits de la banque alimentaire. Le ravitaillement est assuré selon les besoins, par un ou deux bénévoles, plus un chauffeur et véhicule de la Mairie de St Julien-Chapeuil.

Tous les lundis de 16 h 30 à 18 h, trois bénévoles assurent la permanence pendant laquelle nous assurons la distribution alimentaire et partageons un moment de convivialité et d'écoute autour d'une table.

Nous apportons exceptionnellement une aide financière d'urgence. Pour cela, nous payons les factures aux fournisseurs pour une petite somme et pour une somme plus conséquente avec l'accord de la commission des aides du Puy-en-Velay, d'après un dossier argumenté et justifié. Nous participons aussi aux aides d'urgence à l'international.

Nous recevons des familles du secteur social de St Julien-Chapeuil, St Hostien, St Pierre-Eynac, Queyrères, Montusclat et Champclausse.

Pour assurer ces services nous organisons une brocante sur plusieurs jours à l'occasion des fêtes d'Antan. A Noël nous faisons la vente de sapins, ce qui nous permet de faire un colis festif à nos familles. Nous avons également de généreux donateurs et remercions vivement la commune pour la subvention. Nous accueillons aussi des routards et des S. D. F. dans les meilleures conditions possibles, où ils trouvent nourriture, confort et amitié.

Nous constatons une augmentation importante du nombre de nuitées, de 123 en 2011 à 182 actuellement.

**Aujourd'hui, nous lançons un appel à toutes et à tous, car nous avons besoin de bénévoles pour renforcer le groupe.**

**Contactez la responsable : Marie Chapuis 04 71 57 62 36.**

*L'équipe de Saint-Julien-Chapeuil*

### MAIRIE

### BIENTOT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT !

**Qui ?** Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**Où ?** A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet ([www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)).

**Pourquoi ?** Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée de défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

### SAINTE BARBE

La légende d'une jeune fille devenue Sainte patronne : Barbe



*Barbe vivait au milieu du III<sup>e</sup> siècle à Nicomédie en Asie Mineure, aujourd'hui Izmit, un port de Turquie. Son père, un riche païen du nom de Dioscore, pour la protéger de ses prétendants, l'enferma dans une tour. Au retour d'un voyage, sa fille lui apprit qu'elle s'était convertie au Christianisme durant son absence. Furieux, le père mit le feu à la tour mais Barbe réussit à s'enfuir et se réfugia dans les rochers des environs. Par malheur, un berger découvrit la cachette et avertit son père. Ce dernier la traîna alors devant le gouverneur romain de la province qui la condamna à d'affreux supplices. Comme la pieuse jeune fille continuait à invoquer le Christ, le gouverneur ordonna au père de trancher lui-même la tête de sa fille. Dioscore obéit et fut aussitôt châtié par le Ciel. La foudre le tua sur place.*

*Depuis ce jour, Sainte-Barbe protège contre la foudre et la mort subite, donc contre le tris-tement célèbre coup de grisou, hantise des mineurs. Elle est la patronne des mineurs mais aussi des pompiers, des artificiers, des artilleurs et des carriers qui utilisent des explosifs pour entamer la roche.*

*Elle est fêtée le 4 décembre mais Barbe a été rayée du calendrier catholique et romain en 1979, pour être remplacée par Barbara, son vrai nom en latin et en grec, utilisé partout sauf en France.*

#### **La Sainte-Barbe a été fêtée ce 1er décembre 2012 à St Julien Chapeuil**

La coutume est ainsi respectée chaque année dans la commune par les sapeurs pompiers et leur famille. Une cérémonie religieuse orchestrée par les anciens pompiers, les pompiers actifs et leurs enfants ou conjoints a eu lieu. Il est de tradition de placer la statue de la Sainte-Barbe sur l'autel et de mettre à ses pieds, des casques de pompiers, une lance et un tuyau.

La grande famille des sapeurs-pompiers anciens et actifs se réunit ensuite en Mairie, en présence de Monsieur le maire, d'élus du canton, de gendarmes et d'un représentant du SDIS. Le chef du Centre de secours, Jean-Pierre Exbrayat remercie toutes les autorités présentes et énonce les récentes recrues et événements du corps des sapeurs pompiers comprenant 35 sapeurs à ce jour. Son adjoint, Eric Coste dresse un bilan des interventions de l'année écoulée : **341 interventions** dont 80 % sont des secours à personnes, 6% des accidents sur la voie publique et 14% des interventions diverses. André Ferret rappelle ainsi le soutien de la commune face à ce dévouement et cette implication de tous ces volontaires. Il rend un hommage aux deux jeunes pompiers dignois décédés récemment lors d'une intervention. François Cabannes, représentant du SDIS précise que notre département compte 1650 pompiers volontaires et 106 professionnels. Il rappelle l'emprise du volontariat sur la vie familiale et professionnelle car de nombreuses formations sont dispensées et les pompiers volontaires consacrent jusqu'à 1600 heures par an aux interventions.

Le président de l'Amicale, Emmanuel Masson, énonce les diverses manifestations organisées et soutenues de l'année et souhaite la bienvenue à Faustine (fille de Armand Dessalces) et Iris (Fille de Nicolas Roche).

**Vient ensuite la remise des diplômes de formation suivies par certains pompiers, et la médaille de 20 ans de service ( Jérôme Gaillard), 25 ans de service (François Richaud, Laurent Machabert, Christophe Roche) et 30 ans de service ( Jean-Pierre Exbrayat).**

Un verre de l'amitié est ensuite partagé et la soirée se poursuit au restaurant Le Barriol où Jean-Luc Dolléans a préparé un délicieux repas.

*Nathalie BELMIRO*

### AMICALE DES ACACIAS



*L'association l'Amicale les ACACIAS de la maison de retraite a pour but d'organiser et d'animer des manifestations au profit des résidents. Elle a été créée en 2004.*

● L'équipe de l'amicale qui intervient toujours avec plaisir, sont des bénévoles.

● Nous apportons un peu de bonheur et de gaieté aux résidents par notre dynamisme avec des sorties, des jeux, des intervenants: (chanteurs, musiciens, danseurs), des goûters, et le grand loto annuel.

● Tout cela est possible grâce à la subvention de la mairie, à la générosité des familles et des amis, des fournisseurs, des commerçants de St Julien-Chapeuil, que nous remercions pour leur accueil.

● L'amicale organise tous les mois, voir plus, une manifestation, ce qui représente 23 journées de présence pour l'année 2012.

● Pour cela, nous établissons un programme en complément avec l'animatrice et la directrice de la maison de retraite.

● Les associations Capitoliennes nous font partager également leurs manifestations.

● Il est parfois difficile de franchir le perron de la maison de retraite, mais nous qui les côtoyons souvent, sommes contents de les retrouver et de voir cette petite étincelle dans leurs yeux, et de partager un moment de détente et de joie avec eux.

● Il est très agréable d'écouter nos aînés chanter, applaudir, sourire.

Toute l'équipe de l'Amicale les Acacias vous présentent leurs meilleurs voeux.

*Martine CHAMBRON*



### LA MUNICIPALITE INVITE SES AÎNÉS... OU LEUR REND VISITE

Le dimanche 25 Novembre les aînés de la commune étaient invités par la municipalité pour le traditionnel repas annuel.

Quatre-vingt-dix personnes avaient répondu à l'invitation, pour cette escapade gourmande. Le repas convivial



Repas 2012 :  
Les doyens : Simone Jouve, Henri Dubois et les benjamins de ce repas : Claudia Matthieu et Clément Laurent entourent le maire André Ferret, l'adjointe Andrée Ginioux et Angélique Girard conseillère municipale.

était préparé par le restaurant "Les Gourmands disent" et servi à l'espace associatif et culturel. Afin de ravir tous les gourmets, le chef avait concocté un menu de circonstance :

Apéritif et ses Douceurs Salées ; Feuillantine de grenouilles, tomate et basilic ; Mousseline de lotte ; Suprême de caille farcie au jus de truffe ; Fromages de fermes ou Faisselle ; Assortiment de Gourmandises ; Café et Petits Fours ; Le tout arrosé de bons crus.

Joie et bonne humeur régnaient tout au long de l'après-midi qui se prolongeait en chansons, en musique et accordéon.

Quant aux personnes inscrites pour le colis gourmand, elles ont eu le plaisir de recevoir leur cadeau distribué par les élus. Ces colis aux saveurs locales étaient confectionnés par la boucherie charcuterie « Au bon Capotien » et comprenaient une bouteille de vin rouge, une boîte de chocolats, un pot de confiture, une terrine de cerf : ceci pour une personne. Les quantités étaient doublées pour le colis concernant deux personnes. Les élus avaient glissé dans chaque paquet le livre de Jules Romains « Journées dans la montagne », et souhaitaient de bonnes fêtes de fin d'année aux personnes visitées.

Joëlle FOURNEL

### NOVEMBRE : LE TEMPS DES MOISSONS DE LA BANQUE ALIMENTAIRE



Les Vendredi 23 et Samedi 24 Novembre a eu lieu la 28<sup>ème</sup> collecte annuelle de la banque alimentaire. Pour cette action, 650 bénévoles se sont mobilisés à l'entrée des 73 magasins du département. Tous les produits : denrées alimentaires et autres, seront donnés aux familles ou personnes en situation de précarité par l'intermédiaire des 65 adhérents de la banque alimentaire soit : 27 associations humanitaires ou caritatives et 38 CCAS (Centre Communaux d'Action Sociale). Précision de la part du président, Mr Jean-Marie Guerault : la totalité des dons est répartie le mieux possible et sans aucun gaspillage. Ainsi en 2011 et dans le département, 171 tonnes de nourriture ont été distribuées soit 343.000 équivalents-repas.

Cette collecte, bien que très importante pour l'association, ne couvre qu'une partie des besoins (autour de 27 %). Le reste est fourni par l'industrie agro alimentaire (3%), par la grande distribution locale (10%) qui donne des produits « consommables » mais « non commercialisables » (emballages endommagés ou accidentés), par les producteurs (maraîchers) et les particuliers (1%). La principale source d'approvisionnement reste les programmes Européen (PEAD : programme Européen d'aide aux plus démunis) et national (PNAA : programme national d'aide alimentaire) qui représentent environ 60 % des ressources.

A ce sujet, demeure une grande inquiétude : l'aide Européenne, calquée sur la PAC (Politique Agricole Commune) et les surplus, est en sursis jusqu'à fin 2013. L'an dernier, Bruxelles projetait de l'arrêter ou de la diminuer drastiquement suite à la demande par l'Allemagne de la fin de son financement communautaire, arguant que l'aide sociale relevait des Etats et non de l'Union Européenne. Le 24 Octobre dernier, la Commission Européenne a proposé la création d'un Fonds Européen d'aide aux plus démunis qui prendrait effet en 2014, et se substituerait à l'actuel Plan. Dans cette période critique, toutes les associations donnent l'alerte dans une déclaration commune : « ce nouveau dispositif, pourtant essentiel à 18 millions d'Européens, est largement en dessous de l'enveloppe actuelle avec 2,5 milliards d'euros sur 7 ans contre 3,5 milliards aujourd'hui ». A l'heure où, de l'aveu de tous, la demande alimentaire n'a jamais été aussi forte et où la pauvreté ne cesse d'augmenter, l'incertitude actuelle devient un problème de survie.

Une éclaircie dans ce contexte morose : une fois de plus, les altiligériens ont investi dans le partage. Grâce à eux, et ramené à la population, notre département se situe dans le peloton de tête de la générosité des banques alimentaires françaises. Malgré la période actuelle très difficile 46,30 tonnes de marchandises ont été collectées (47,45 T en 2011 soit -2,5%) en Haute Loire. A ST Julien, la collecte a permis de recueillir 669 Kg de denrées (605 Kg en 2011 soit + 9,57 %).

**Un GRAND MERCI aux généreux donateurs et à la participation active des bénévoles qui, après la collecte : transportent, pèsent, trient, repèsent, emballent, rangent, stockent par dates d'utilisation !**

Angélique GIRARD

### NOËL... DU CÔTÉ DE LA MAISON DE RETRAITE

Ce Noël 2012 était marqué par la venue du maire André Ferret, président du conseil d'administration, afin de partager le repas du mercredi 19 Décembre, en compagnie des résidents et du personnel : un moment privilégié honoré par la présence de M. Ravel représentant l'A.R.S (Agence Régionale de Santé), de la directrice du site Mme Sylvie Morel, de Mme Andrée Ginioux adjointe, du Père Richaud et des représentants de l'Amicale des Acacias. A partir de 15 heures, l'occasion était donnée de remettre aux 56 résidents, les cadeaux réalisés conjointement avec la mairie et la maison de retraite : un tableau memento et porte-photos ainsi qu'un coffret parfumé.

C'est avec la complicité du Père Noël, des enfants du personnel, que les précieux paquets étaient offerts dans une ambiance festive au son de l'accordéon d'André Tillière.

L'après-midi se prolongeait par le partage de magnifiques bûches de Noël confectionnées par les cuisiniers de la maison, sous les applaudissements de tous les présents.

Joëlle FOURNEL



### LA SANTÉ : UN DROIT À TOUS !

Suite à une rencontre avec Caroline Devidal, Assistante sociale de secteur, je vous présente l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS).

L'ACS est réservée aux personnes dont les ressources sont légèrement supérieures au plafond d'attribution de la CMU (Couverture Maladie Universelle).

Elle vous donne droit durant un an, à une aide financière pour payer la complémentaire santé de votre choix (contrat en cours ou contrat nouvellement choisi). Une complémentaire santé facilite votre accès aux soins en prenant en charge la part complémentaire de vos dépenses de santé.

Concrètement, cette aide vous permet de réduire, et dans certains cas de prendre en charge totalement, le montant de votre cotisation annuelle.

L'ACS vous permet également de bénéficier d'une dispense d'avance des frais (tiers payant) pour la part des dépenses prises en charge par l'assurance maladie (également appelée la part obligatoire), à condition de respecter le parcours de soins coordonnés (consultation en priorité chez votre médecin traitant).

Sur présentation de votre attestation de droit au tiers-payant ACS, vous ne réglez que la part mutuelle à votre médecin traitant. Le montant de la part obligatoire est directement réglé par l'assurance maladie (consultation 23 euros-15,10 euros remboursés par la sécurité sociale).

#### Les conditions d'accès :

Vous devez avoir la nationalité française ou être titulaire d'un titre de séjour et, vivre en France métropolitaine ou dans un DOM depuis au moins 3 mois.

Vous devez avoir des ressources légèrement supérieures au plafond de la CMU : les ressources du foyer doivent être comprises entre le plafond des ressources de la CMU et ce même plafond majoré de 35%. Ce plafond est calculé sur les 12 derniers mois et varie selon votre lieu de résidence et la composition de votre foyer.

#### Le montant de l'aide :

Le montant accordé varie en fonction de l'âge du bénéficiaire.

Moins de 16 ans :	100 €	De 50 à 59 ans :	350 €
De 16 à 49 ans :	200 €	Plus de 60 ans :	500 €

Afin de réduire le montant restant à votre charge sur le prix du contrat, des aides complémentaires peuvent être accordées par les caisses d'assurance maladie. N'hésitez pas à vous adresser à votre caisse d'assurance maladie.

**Caroline Devidal est également disponible sur rendez-vous les lundi et jeudi de 9h à 11h30 au 04 71 08 76 57.**

Nathalie BELMIRO

## EN BREF

### MESSAGE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Vous êtes invités à venir vous présenter en mairie pour divers renseignements afin de faciliter votre installation dans notre commune.

#### Note Info :

● Mairie de St Julien Chapteuil : Tél : 04-71-08-70-14 - Fax : 04-71-08-42-20  
E.mail : mairiestjulienchapteuil@wanadoo.fr ; Site internet : www.saintjulienchapteuil.fr



## VIE COMMUNALE



### SAISON DU CAMPING MUNICIPAL, ÉTÉ 2012

Le camping municipal est ouvert toute l'année pour les 2 chalets et du 1er mai au 30 octobre pour les emplacements (tentes, caravanes).

Le camping accueille surtout une clientèle familiale et habituelle. Le mois de juillet a connu un taux d'occupation moyen de notre structure mais un très bon remplissage a été constaté au mois d'août :

Le chalet (pour personnes à mobilité réduite) : 60 nuitées.

Le chalet traditionnel : 70 nuitées.

Les caravanes : 320 nuitées

Les tentes : 180 nuitées

Les camping cars : 100 nuitées.

La piscine présente toujours un attrait quand le beau temps est au rendez vous. Les diverses animations à l'espace associatif et culturel comme au centre bourg ainsi que le cinéma en plein air (avec Cinévasion) ont rencontré un vif succès.

M.- Claude ALLIRAND

### A LA PISCINE, ELIANE GERSDORF A PRIS SA RETRAITE

À la fin de la saison estivale 2012, l'occasion était donnée à la municipalité d'organiser un moment convivial lors du départ en retraite d'Eliane Gersdorf.

Les élus autour du premier magistrat, les maîtres nageurs en exercice, les anciens, les services techniques et administratifs de la mairie, sa famille, A. Raveyre l'ancien maire, se sont retrouvés à la piscine, autour de la nouvelle retraitée.

Celle-ci avait commencé sa carrière sous la municipalité de M. Paul Reynaud en 1982 à l'accueil comme caissière régisseuse de la billetterie en relation avec le Trésor Public : « un emploi qu'elle a toujours exercé avec sourire, discrétion et écoute » assurant en plus

les premiers soins en cas de petites blessures. Chaque saison estivale, elle était donc présente à son poste pendant deux mois, aussi a-t-elle vu passer des générations de jeunes !

Lors de son intervention, André Ferret en profitait pour relater de nombreuses anecdotes vécues au fil des étés, avant de lui remettre une composition florale et de partager le verre de l'amitié à l'espace terrasse du camping.

Les élus lui souhaitent à travers ces lignes une longue et agréable retraite entourée des siens.

Joëlle FOURNEL

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COMMUNIQUE

### PETITE ENFANCE ET ENFANCE : évolution des structures

Depuis 2010, la Communauté de communes avec l'aide des partenaires (Région, CAF, État) a concentré ses efforts d'investissement dans le domaine de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. L'extension et la restructuration des bâtiments de Lantriac se sont terminées en juin 2011. Dès septembre 2011, les travaux d'agrandissement du site de St Julien-Chapteuil sont lancés. Ils se sont achevés courant juillet 2012. Le coût global des travaux s'élève à environ 570 000€ HT.



#### Petite enfance grands enjeux

En matière de petite enfance, plusieurs défis sont à relever dans un contexte financier délicat : développer un accueil adapté aux besoins, évaluer les besoins réels, définir les priorités et rationaliser les actions

Depuis fin juillet sur St Julien-Chapteuil, la halte-garderie a pu prendre possession de ses nouveaux locaux et le Relais Assistantes Maternelles bénéficie désormais de son propre espace.

L'objectif recherché est non seulement de proposer des locaux confortables et bien adaptés, mais bien sûr d'augmenter les capacités d'accueil et les jours d'ouverture. Notre territoire intercommunal est attractif et les jeunes ménages ont besoin de solutions diversifiées pour la garde d'enfant. C'est pourquoi nous avons développé un « pôle petite enfance » regroupant les services de la crèche, halte-garderie et du Relais Assistantes maternelles.

Lors de sa création le 1er décembre 2003, le but initial de la halte-garderie intercommunale et multi sites était de permettre aux parents de disposer d'un temps libre pour se consacrer à leurs diverses obligations, de socialiser leur enfant et de les préparer à la séparation parentale en douceur. Ce lieu d'éveil, utilisé au gré des besoins des parents n'était pas destiné à répondre à un besoin d'accueil permanent et régulier. La création d'une halte-garderie fonctionnant de façon intermittente sur plusieurs sites permettait de réduire les disparités entre les communes et de renforcer la mutualisation des ressources et des services. Ouvert au départ, une journée et demi à Lantriac dans des locaux mis à disposition par la commune et une demi-journée à Saint-Hostien dans les locaux de l'école maternelle. C'est à partir du 21 septembre 2004, après la mise à disposition par la commune de locaux adaptés, que la halte-garderie a pu accueillir des enfants sur St Julien-Chapteuil. Le 7 novembre 2005, les sites de Lantriac et de St Julien Chapteuil ouvrent deux jours par semaine de 8h30 à 17h30. Fin 2008, les enfants n'ayant plus école le mercredi, l'amplitude horaire est augmentée sur les trois sites (8h00-18h00) et 3 jours d'ouverture par semaine sont mis en place sur St Julien-Chapteuil et Lantriac.

Aujourd'hui le terme halte-garderie des débuts semble peu adapté à la réalité. En effet, le « multi-accueil » intercommunal combine désormais de l'accueil occasionnel

mais surtout régulier à temps partiel ou à temps plein.

Depuis le 1er octobre 2012, le multi accueil de St Julien-Chapteuil a pu ouvrir une journée supplémentaire, soit 4 jours par semaine. De nouvelles modifications concernant la capacité d'accueil du site de St Julien-Chapteuil et l'augmentation des jours d'ouverture sur le site de Lantriac ont été proposées à la CAF, à la MSA et à la PMI. (14 places -plus 1 place d'urgence- à St Julien, ouverture d'un jour supplémentaire à Lantriac). Ces nouvelles évolutions seront effectives au 1er Janvier 2013.

Les pré-inscriptions sont obligatoires et doivent se faire le plus tôt possible auprès de la directrice de la structure sur rendez-vous. Les places sont attribuées en priorité aux enfants issus des 7 communes membres de la Communauté de communes du Meygal (Lantriac, Le Pertuis, Montusclat, Queyrières, St Hostien, St Julien Chapteuil et St Pierre Eynac), en fonction des dates d'inscription et bien sûr des disponibilités du planning. Un dossier d'inscription est à compléter avant utilisation du service.

L'accueil collectif ne peut pas répondre à toutes les demandes de garde et certaines familles lui préfèrent un accueil à domicile.

Ainsi, le Relais Assistantes Maternelles du Meygal regroupe 47 assistantes maternelles en activité sur le territoire, dont quatre nouvelles agréées à qui nous souhaitons la bienvenue : Mme PAIRE, Mme FARGIER à Saint Julien-Chapteuil, Mme CHAMBLAS, Mme LAURENT à Saint-Hostien.

Professionnelles de la petite enfance, les assistantes maternelles suivent une formation initiale d'un total de 120 heures auprès du Conseil Général qui leur délivre leur agrément pour une durée de cinq ans.

#### Nouveau directeur au centre de loisirs

Fin mai 2012, Delphine Mourlevat, directrice du centre de loisirs depuis sa création, a quitté la structure pour prendre la direction du centre socio culturel de Blavozy. Suite à ce départ, il a été décidé en accord avec l'association gestionnaire du centre de loisirs inter communal, une reprise en gestion directe de la structure. Dès le 1er janvier 2013, c'est donc la Communauté de communes du Meygal qui gèrera le centre de loisirs inter communal. La Communauté de communes du Meygal souhaite développer le caractère intercommunal du centre et impulser une nouvelle dynamique. Elle a donc recruté un nouveau directeur, M. Quentin Belledent.

### BILAN ET PERSPECTIVES

L'année qui s'achève est marquée pour la Communauté de communes du Meygal par des changements conséquents.

L'extension des bâtiments du Pôle petite enfance à St Julien Chapteuil est terminée. Ainsi en deux années, sans recourir à l'emprunt, notre intercommunalité a financé successivement d'importants travaux à Lantriac, puis à St Julien Chapteuil. La vocation sociale de la communauté a été renforcée en développant une politique de la famille volontariste alors que notre époque est plutôt frileuse sur le sujet et que les aides financières diminuent fortement.

Nous disposons désormais d'un vrai pôle petite enfance, enfance, jeunesse qui se décline sur plusieurs sites en terme de crèche - halte garderie, Relais Assistantes Maternelles, Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Derrière ces mots, il y a l'idée d'une mutualisation entre les services et les lieux où ils sont implantés. Il faut que les capacités d'accueil soient utilisées à plein. En 2013, les possibilités globales d'accueil vont augmenter pour la petite enfance. D'autre part, l'accueil de loisirs basé à Lantriac sera géré

directement par la communauté de communes et sa vocation intercommunale sera renforcée.

Dans le domaine de la gestion des déchets, un pas important est franchi dans le tri sélectif succédant à l'implantation des bacs jaunes. Grâce à une action concertée de la Communauté de communes du Meygal, de la Mairie de St Julien Chapteuil et du Sictom Emblavez-Meygal une déchetterie voit le jour à St Julien Chapteuil. Les travaux ont commencé sur le site de l'ancienne station d'épuration. Livraison programmée au Printemps 2013.

Enfin, une nouvelle entreprise va s'implanter sur la ZA de Lachamp. Dans une conjoncture économique particulièrement difficile qui touche tous les territoires de France (la nôtre ne fait pas exception), voilà une bonne nouvelle.

Souhaitons que 2013 apporte l'esquisse d'un redressement de notre pays qui ait des effets concrets dans la vie de nos concitoyens.

Daniel DÉCOT,

Président de la Communauté de communes du Meygal

### TOURISME

■ Avec un peu plus de 19.000 nuitées dans les 61 hébergements marchands sur la communauté de communes du Meygal pour la seule période 1er janvier / 31 août, (contre 20565 pour la même période en 2011), l'activité touristique a maintenu un niveau acceptable malgré la crise économique. La fréquentation de l'Office de Tourisme et du Point I du Pertuis a suivi sensiblement la même courbe. Ce qui est nouveau, c'est l'augmentation du tourisme de proximité : le pourcentage des visiteurs venant du département est cette année en très forte progression.

■ Pendant ce temps l'offre touristique du Meygal à destination des familles s'enrichit : après celle de Montusclat et de Queyrières, une troisième aire de repos a été aménagée dans le bourg de Saint-Hostien, sur la place de l'école. Un parterre engazonné et ombragé est délimité par des pierres taillées de différentes façons, permettant un parcours pieds nus, et un pupitre sur le travail et les outils des tailleurs de pierres sera bientôt mis en place et intégrera bientôt le programme « Volcans en Liberté ».

■ À Saint-Pierre Eynac, sur la place rénovée, un élégant pupitre d'acier vous racontera l'histoire et les particularités de l'église du village. Toujours à Saint-Pierre, le promontoire de la Vierge a été sécurisé avec une barrière aux normes, et dotée de bornes

de visée pour petits et grands. Bientôt seront posés des petits textes sur ces bornes, pour une lecture nouvelle du paysage, et l'accès au sommet, désormais interdit aux deux roues et véhicules à moteur, a été aménagé avec l'installation de coupures d'eau et la réfection d'une partie du chemin d'accès, fortement dégradé.

■ Le programme « Volcans en Liberté » du Meygal se conclura au Pertuis, avec la mise en valeur de la carrière de lauzes, la seule du département qui soit habilitée à fournir les lauzes pour les rénovations de toitures typiques. L'accent sera mis sur l'extraction de la pierre et le travail de débitage.

■ Le gros chantier de cette année est encore peu visible : il s'agit de la préparation du nouveau topo-guide, toujours en collaboration avec le Pays des Sucs aux bords de Loire. Débroussaillage, balisage, installation de poteaux indicatifs et de chicanes, tout est fin prêt pour le contrôle en vue de l'obtention de la marque « Respirando ». Le topo-guide en lui-même, est en cours de rédaction et devrait sortir mi 2013.

■ Quant à la gare de Lantriac, l'aventure ne fait que commencer : après avoir obtenu l'assurance des subventions départementales et régionales demandées, les appels d'offre pour ce gros chantier vont commencer à être passés au début de l'année 2013... Affaire à suivre !





## NOS VILLAGES

### LA CHAPUZE, VILLAGE DES FUSTIERS

La Chapuze, village des fustiers, gens qui travaillent le bois, est depuis très longtemps connu grâce à notre écrivain Jules Romains.

Son four à pain, son assemblée qui est l'endroit pour se retrouver.

En 2012 on continue à s'y rencontrer, avant c'était comment ?

En 1940, du printemps à l'automne, l'assemblée a abrité des réfugiés, la famille Morel, ils venaient du Doubs.

L'assemblée n'a jamais eu de béate.

Chaque mois de Mai, il y a le mois de Marie, les enfants chahutent sur le chemin avec un bouquet de narcisses pour fleurir l'autel avec la vierge, les bougeoirs et l'odeur de la bougie qui éclaire la salle, les globes aux fleurs délicates, quelques bancs pour s'asseoir et écouter les prières.

Un jour, en préparant, les bougies sont tombées et ont mis le feu, heureusement les plus grands sont arrivés et il n'y a pas eu trop de dégâts.

Depuis les années 70, le mois de Marie n'a plus eu lieu.

Simplement après le décès d'un villageois le dimanche suivant on assiste au chemin de croix.

Aujourd'hui on sonne la cloche, le jour du décès et le jour des obsèques, il n'y a plus de chemin de croix.

Pendant plusieurs années, notre assemblée restera fermée jusqu'au jour où les enfants décident de chanter le mai.

Une petite bande défile dans le village panier à la main, nous montons jusqu'à Rocherols réveiller les gens, on revient avec nos œufs, des friandises, de l'argent, on fait la fête chez nos parents et avec l'argent on achète un électrophone, on nettoie notre four on refait la toiture avec des plaques de papier goudronné. Ça devient notre cabane.

Et pendant l'hiver les parents organisent des veillées, une fois chez l'un, une fois chez l'autre. Les parties de cartes, le tricot animent la soirée, le tout accompagné de gâteaux et cidre ...

Un jour Lucien propose de remettre notre assemblée en état et là chacun a mis la main à la pâte, le crêpi est fait par Marcel et Victor pose du lambris, les femmes apportent vaisselle, couverts, verres, casseroles... Victor fabrique des tables, l'électricité est pris chez le voisin, on apporte l'eau, un fourneau nous est donné, tout doucement ça prend forme.

Cette fois ci les jeunes peuvent utiliser l'assemblée pour le 1er mai, les anniversaires au son de la musique, fêter dans le communal le feu de la St Jean.

Le 1er réveillon débute en 78/79, dans la journée les femmes préparent le menu, nos parents passent une soirée inoubliable, les jeunes du village avec nos copains, nos copines réveillent tout près, nous sommes venus chanter, danser et leur souhaiter la



bonne année. Et depuis ce soir là il s'est créé ce lien de retrouvailles.

Le four à pain chauffé plusieurs fois dans l'année maintenant que Jean B et Lucien nous ont fait voir comment il fallait faire.

Je me souviens la première fournée de pain, les anciens du village pétrissent la pâte dans la maie chez Jean L. Toute la nuit dans la cuisine la pâte a levé. Quel travail !!!

Et puis il y a de l'ambiance le jour où un mariage s'annonce, les villageoises décorent le pont, une buvette est installée et les dons récoltés servent à améliorer le confort de notre assemblée.

Les mariés nous invitent à leur apéritif, et après la cérémonie, alors que les mariés et leurs invités font la fête, les « Chapuzes » mangent tous ensemble à l'assemblée et... nous les villageois nous profitons pour aller faire quelques blagues dans la maison des parents ou des futurs, mettre un sac dans le conduit de la cheminée... tirer des ficelles dans tous les sens dans la cour .... Et bien d'autres encore....

C'est bien simple : tout heureux événement nous l'arrosions.

Dernièrement la venue de jeunes au village... allez une blague. !!!

Depuis 1979, tous les hivers des repas sont organisés : un par mois jusqu'aux beaux jours, ensuite le 2ème dimanche d'Août le repas d'été avec les vacanciers, les anciens du village, ceux qui y ont vécu dans leur jeunesse.

Ce jour là la fumée du four monte dans le ciel, la pierre blanchie, on enfourne le pain, les plats de pommes de terre, les rôtis...c'est bon la relève est assurée.

Le village a connu un grand rassemblement pour le syndrome de Rett, nous avons accueilli Thierry Bécarot animateur télé et de nombreux participants. Dans le four, le pain croustillait, puis il a été servi avec du saucisson. Cette journée là a été dans nos cœurs un moment très fort.

**Les jours paisibles coulent le long de la Combenoire, certains nous ont quittés, d'autres arrivent, ainsi va la vie à la Chapuze et ça continue depuis 33 ans.**

Martine CHAMBRON

### LE VILLARET

Depuis de nombreuses années les habitants du Villaret se sont groupés en association. Les Amis du Villaret, pour sauver de la disparition et de l'oubli un beau patrimoine bâti tombant en ruine.

Le four banal restauré il y a 10 ans a été le premier bâtiment à bénéficier d'une cure de rajeunissement telle, qu'une fois par an, le pain y est cuit par les habitants du hameau pour eux et les visiteurs à l'occasion de la Fête du pain qui se tient le dernier dimanche de juillet.

Cette restauration n'aurait pas pu se faire sans la bonne volonté et le courage des habitants, et aussi sans l'aide de la municipalité qui a fourni les matériaux nécessaires à la remise en état du four banal.

Maintenant c'est au lavoir public que l'association s'intéresse, toujours dans la même volonté de sauver ce qui peut l'être encore, toujours avec le même esprit de solidarité et d'amitié qui lie les habitants de ce joli hameau altiligérien.

Là encore la municipalité, consciente des efforts fournis par les Amis du Villaret et de la



précieuse valeur patrimoniale de ce modeste édifice, s'est engagée à prendre en charge la couverture du lavoir, un des rares lavoirs à être encore lauzés.

Ce bel exemple de respect de l'environnement et des traditions, de travail en commun exercé par les habitants permanents ou saisonniers du hameau a incité la municipalité « à donner un coup de main » aux initiateurs de ce projet.

Ce partenariat aimable et constructif, témoigne d'un beau dynamisme et d'une bonne volonté, mis au service d'une cause commune.

Jocelyne FAGOT  
Présidente des amis du Villaret

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### LES TRAVAUX SUR LE SITE DE CHAPTEUIL VONT SE POURSUIVRE ... EN PRIVILEGIANT L'INSERTION.

Dans le cadre d'une politique d'insertion, l'association Meygalit intervient sur le site de Chapeuil, avec le soutien de la commune, de la communauté de communes du Meygal et d'autres partenaires. Rappelons que ce projet de restauration doit permettre de mettre en exergue les vestiges de l'ancien château. Outre l'aspect historique des lieux, le suc de Chapeuil est un terrain de prédilection pour découvrir la géologie. (voir article FIL 9 page 4).

L'équipe du chantier d'insertion Meygalit effectue le travail qui se déroule en 2 phases.

Une première qui s'est déroulée du 12 janvier au 17 avril 2012 a permis le nettoyage du site (débroussaillage, abattage des arbres et arbustes) pour 44 jours d'intervention avec en moyenne 5 personnes en contrat d'insertion et 1 encadrant technique d'insertion.

Une deuxième phase est prévue au cours du premier trimestre 2013 pour 50 jours d'intervention avec comme objectif la restauration, la mise en sécurité et le maintien de la dé-végétalisation des ouvrages.

Aujourd'hui place au témoignage d'un salarié du chantier d'insertion :



« Lors de mon arrivée à Meygalit, le 9 avril 2012, le chantier était en cours sur le site de Chapeuil, mon intégration au sein de l'équipe fut immédiate et des plus conviviales.

A ce jour, au bout de 8 mois d'activités diverses et variées sur des chantiers situés en périphérie de St Julien Chapeuil, j'ai pu découvrir différentes techniques :

- débroussaillage,
- réhabilitation de chemins de randonnées (PR respirando),
- drainage, travail de la pierre sèche,
- petite et grosse maçonnerie (chaux et ciment), travail de la lauze.

Certaines étaient appliquées sur des sites historiques, comme le château de Chapeuil, le bois des seigneurs, le mur d'enceinte du domaine de Planhol, bâtisse du 13ème siècle.

Sur le secteur de Chaspinhac, nous avons vécu une expérience intéressante sur les ruines de St Quentin, en collaboration avec un chantier international de jeunes. La répartition du travail de restauration étant effectuée sous la responsabilité de nos encadrants techniques respectifs.

Sans oublier les travaux d'entretien, peinture, atelier (matériel) etc...

Je voudrais souligner le soutien social et professionnel dont je bénéficie au sein du chantier d'insertion, ceci au cours d'entretiens (à ma demande), permettant les liens avec les organismes sociaux, tel que MSA, Pole Emploi, Cap emploi, MDPH, etc...nécessaire à mon évolution personnelle.

L'accompagnement professionnel se réalise d'une part au travers des formations professionnalisantes (par exemple le balisage de PR). Par ailleurs, l'année passée à Meygalit m'aura permis de solder ma situation antérieure et de conforter mon entrée en formation (reconversion professionnelle) en vue de l'obtention d'un diplôme.

Ce passage à Meygalit se situe à un moment charnière de ma vie ; pendant de nombreuses années, j'ai exercé un autre métier ; à ce jour, je souhaite changer d'orientation. Meygalit m'a permis de me familiariser avec un nouveau secteur d'activité proche de celui auquel je me destine. D'expérimenter une nouvelle place par rapport à l'autorité et la hiérarchie, de me familiariser avec le respect des codes et règles de sécurité liées à la manipulation de machines-outils. Mais ce qui me semble des plus importants est d'aborder un nouveau travail d'équipe où le respect de «l'autre » est palpable grâce à la personnalité du chef d'équipe du chantier d'insertion, qualité que j'espère pérenniser une fois mon nouveau parcours professionnel validé.

Jean-Marc

### LE VILLARET : ILS NE SONT PAS BANALS, CES FOURS BANAUX !

L'usage du four banal relevait d'un droit seigneurial au même titre que la mise à disposition du taureau et du verrat pour la reproduction, et était soumise à redevance.

Les « Banalités » (abolies en 1793) étaient, dans le système féodal français, des installations techniques que le seigneur était dans l'obligation d'entretenir et de mettre à disposition des habitants de sa seigneurie. En contrepartie les habitants ne pouvaient utiliser que ces installations communes moyennant finance. C'étaient donc ce que l'on pourrait appeler des « monopoles technologiques ».

Les principales banalités étaient le four, le

moulin, le pressoir, la halle aux vins et au grain.

Aujourd'hui, les fours banaux sont devenus la propriété de la commune qui entretient ce patrimoine en partenariat avec les bonnes volontés des villages, désireuses elles aussi de protéger et préserver ce petit patrimoine.

Bref, si tous les fours banaux se ressemblent, ils ne deviennent pas pour autant banaux !

Jocelyne FAGOT  
Présidente des amis du Villaret



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### DÉVELOPPEMENT DURABLE : LES ACTIONS DE LA MUNICIPALITÉ

*Fidèlement à ses engagements, l'équipe municipale a inscrit ses actions dans une dynamique de développement durable qui rappelle le permis de répondre aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. Voici les actions marquantes engagées :*

■ **Les produits phytosanitaires :** l'adoption de plusieurs mesures a permis de diminuer leur usage de 50% pour l'entretien de notre commune :

Cour de l'école « Les Copains » : absence de traitement,

Jardin de l'Holme, rues, voiries, trottoirs : 1 seul traitement en Avril,

Les deux terrains de foot : traitement bianuel au lieu d'annuel précédemment.

S'il y a donc un peu plus d'herbe entre les pavés, en bord de route, sur les trottoirs, ce n'est pas que nos employés municipaux ne font pas leur travail, mais, que d'un commun accord, notre souci premier est de préserver les cours d'eau, la santé de ceux qui manipulent les désherbants et aussi celle de nos enfants trop souvent exposés à des produits fort agressifs.

■ **Les déchets :** le Grenelle de l'Environnement a fixé pour objectif 2012 de recycler 75 % des emballages ménagers ; pour y parvenir, il est impératif d'en réduire les tonnages.

Dans cette perspective, et depuis Juin 2010, des bacs roulants avec couvercle jaune et consignes de tri sur la cuve ont été installés dans les zones dépourvues de points d'apport volontaires (villages éloignés des éco-points, intersections à proximité de plusieurs hameaux...). Les quantités collectées de déchets recyclables ont augmenté. Cette progression est un enjeu important puisqu'elle conditionne le tonnage des déchets ménagers soumis à une taxation de l'Etat (TGAP) de plus en plus lourde au fil du temps. Trier en plus d'être un geste écologique, c'est donc limiter l'évolution du montant de la redevance ordures ménagères. A noter que l'opération bacs jaunes a été réalisée sans augmentation de la redevance. Simultanément à l'implantation des nouveaux bacs, et pour faciliter le tri, un sac de pré collecte d'un volume de 50 litres accompagné d'un guide de tri est à la disposition de chaque foyer en mairie.

Le verre ne fait pas partie du dispositif, il doit continuer à être déposé dans les colonnes à verre.

Les habitants proches de l'éco-point et notamment ceux du bourg ne sont pas concernés par cette implantation de nouveaux bacs. A rappeler que depuis Novembre 2009, un container blanc mis en place par l'association AVI43 (Atelier, Vêtement, Insertion) et la commune, permet de déposer vêtements propres, linge de maison, articles de maroquinerie, peluches, chaussures... Les produits collectés vont au recyclage (45%) avec l'inter-réseau fibre solidaire ou à la revente (40%) dans l'atelier « BOUGE TA FRIPE » à Yssingeaux.

**Trier, c'est non seulement protéger l'environnement mais également, contribuer à l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté !**

Des gestes simples mais efficaces comme l'acquisition d'un composteur individuel permet de diminuer de 30 % les déchets fermentescibles de nos poubelles. Réaliser son propre compost, c'est diminuer les coûts de transport et de traitement, c'est bénéficier d'un engrais naturel et gratuit (pour acquisition, s'adresser à : Sictom Emblavez Meygal au 04.71.57.40.64).

**Recycler, composter, c'est faire baisser le poids de nos poubelles mais aussi faire des économies !**

Courant Septembre, ont commencé les travaux de construction d'une déchetterie intercommunale à St Julien sur le site de l'an-

cienne station d'épuration. Là aussi, nous avons préféré réhabiliter ce qui allait devenir une friche industrielle plutôt que de consommer de nouveaux espaces. Ce nouvel équipement, indispensable du fait de l'augmentation régulière des tonnages de déchets et de l'engorgement des sites existants (Retournac, St Vincent, ST Germain Laprade) complètera le maillage territorial actuel. Elle permettra la récupération des matériaux provenant des particuliers et artisans : voir les détails dans l'article ci-contre. Tous ces déchets seront ensuite valorisés et traités en fonction de leur nature dans des installations appropriées et selon des méthodes agréées. Le Sictom Emblavez Meygal assure l'investissement et le fonctionnement du site. La commune de ST Julien rétrocède gratuitement le terrain au SICTOM, la communauté de communes prend en charge la voirie d'accès.

Aujourd'hui, chacun de nous produit 590 kg de déchets par an, ainsi répartis : 390 kg en containers et poubelles, 200 kg en déchetterie (Source : ADEME).

**Il est urgent de revoir nos habitudes :** le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

■ **L'éclairage public :** le 8 Mai 2010, lors de l'inauguration de l'observatoire du Betz et de la signature de la charte de protection du ciel nocturne et de l'environnement avec l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne) nous nous sommes engagés à reconsidérer nos pratiques en terme d'éclairage public trop souvent sources de pollution lumineuse. Grâce aux efforts menés depuis, et à notre participation au concours « villes et villages étoilés » organisé par l'ANPCEN nous avons obtenu le label « village étoilé » et, notre première étoile.

L'éclairage public représente 50% des consommations d'électricité des petites communes, la rénovation progressive du réseau devrait permettre de réduire les consommations de 50 à 75 %. La consommation sur le plan national due à l'éclairage public est en moyenne de 91 kWh par habitant et par an, celle de ST Julien depuis la labellisation est de 62,4 kWh. Même si nous avons déjà entamé une baisse par rapport à la moyenne nationale nous restons cependant encore loin des 46 kWh de certains villages étoilés ! Progressivement -on se donne une dizaine d'années-, avec concertation et information de la population, notre parc d'éclairage public évoluera ainsi :

- les artères principales du bourg resteront éclairées mais avec une intensité qui diminuera en cœur de nuit lorsque possible avec par exemple l'extinction d'une lampe sur deux (prévu ainsi route de Sumène),

- les zones résidentielles (lotissements) et les villages verront leur éclairage s'éteindre de minuit à 5h00. Sont déjà concernés les quartiers Vio et Hameau du Breuil, maison de retraite, Ruisseau, Croix Blanche et les villages de La Chapuze, Rocherols et prochainement Peyrebrune,

- l'église est éclairée selon 2 périodes :

■ du 16 octobre au 14 mars extinction à 22 heures sans ré-enclenchement (sauf pour la période de Noël : extinction à partir de 1h du matin sans ré-enclenchement)

■ du 15 mars au 15 octobre : extinction à 23 h30 sans ré-enclenchement.

**Un arrêté municipal relatif à l'extinction des lampadaires et des zones concernées sera pris. La pose de panneaux « éclairage**

### SICTOM

#### Printemps 2013 : une nouvelle déchetterie intercommunale à Saint-Julien-Chapteuil

Le SICTOM Emblavez Meygal, en accord avec la commune de Saint Julien Chapteuil et la Communauté de Communes du Meygal, a souhaité compléter et moderniser le dispositif de collecte sélective en créant une déchetterie supplémentaire sur son territoire.

La commune de Saint Julien Chapteuil idéalement située au cœur de la Communauté de Communes du Meygal a proposé un terrain en bordure de La Sumène, qui accueillait l'ancienne station d'épuration.

Après les études de sol nécessaires et l'autorisation des services de l'Etat, le chantier a pu démarrer en septembre 2012.

Les travaux ont été attribués, après appel d'offres, à l'Entreprise Moulin TP (terrassment, réseaux) et en sous traitance à Meygal Construction pour la maçonnerie.

**Montant de l'investissement :  
406 890.00 € HT soit 486 640.44 € TTC.**

La déchetterie aura une surface au sol inférieure à 3500 m<sup>2</sup>, hors espaces verts.

**La future déchetterie qui fonctionnera à ciel ouvert, sera constituée de :**

■ 9 quais de déchargements permettant de trier différents matériaux (déchets verts, bois, encombrants, gravats, cartons, ferraille...) dans des bennes de 30/35 m<sup>3</sup>. Chaque quai sera équipé d'un dispositif de sécurité (garde-corps) afin d'éviter toute chute dans les bennes, qu'elles soient en service ou non ;

■ 1 plateforme haute permettant le stockage sur des aires dédiées de déchets spéciaux : D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques), textiles, DMS (piles, batteries, huiles, peinture, emballages vides souillés...);

#### Les déchets ACCEPTÉS :



**cartouches encre ; déchets d'activités de soins à risques ; textiles ; pneumatiques ; plâtre et plaques de plâtre ; journaux / revues ; plastiques ; piles et accumulateurs.**

partiel » aux entrées de ST Julien et dans les villages concernés est à l'étude.

**Pour info : notre candidature au programme de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) a été retenue, cela devrait nous permettre d'accélérer le rythme de modernisation de notre réseau électrique.**

**Doucement, nous réapprendrons à aimer la nuit noire, à regarder un ciel étoilé, à écouter les oiseaux nocturnes, et pouvons espérer léguer ce patrimoine naturel aux générations futures ! La vie a besoin de la nuit ! La nuit a besoin de nous.**

■ **Résultats de la collecte d'anciens téléphones portables, batterie, chargeurs, consommables d'imprimantes et copieurs,** mise en place en mairie en partenariat avec « les Ateliers du Bocage » (association filiale d'Emmaüs) : deux contenants en carton ont été remplis. Nous vous remercions de votre participation et de l'attention portée à cette initiative.

■ **L'économie de chauffage :**

Des investissements importants ont été engagés dans le but de contenir la dépense de chauffage des bâtiments communaux dans un contexte général d'envolée du prix du gaz :

Ecole primaire publique « les copains » : remplacement de la totalité des menuiseries

■ 1 point d'apport volontaire (ou Ecopoint) en entrée de site hors emprise clôturée

A l'entrée du haut de quai, un local de type chalet bois destiné à l'accueil et au gardiennage sera installé. Il permettra de superviser les arrivées des usagers et de les orienter au mieux vers les bennes et point de collecte

#### Conditions d'accès :

L'accès à la déchetterie sera gratuit, sur présentation d'un justificatif de domicile, pour les particuliers habitant les communes adhérentes au SICTOM et pour les véhicules communaux des collectivités adhérentes au SICTOM.

Les artisans et commerçants pourront décharger leurs déchets moyennant la remise d'un ticket délivré par le SICTOM. Le tarif du ticket est fixé à 8€ pour le déchargement d'une charge n'excédant pas 850 kg. Au-delà, les professionnels devront s'acquitter de 2 tickets, soit 16 €.

L'accès aux déchetteries est limité aux véhicules de tourisme attelés ou non d'une remorque et à tout véhicule de largeur carrossable inférieure ou égale à 2,25 mètres et de PTAC inférieure à 3,5 tonnes, non attelés (véhicule utilitaire, fourgon, camionnette, tracteur uniquement avec caisse portée).

#### Horaires et jours d'ouverture valables toute l'année :

Lundi :	9h/12h et 14h/18h
Mercredi :	9h/12h et 14h/18h
Jeudi :	14h/18h
Vendredi :	14h/18h
Samedi :	9h/12h et 14h/18h

extérieures par des ouvrants isolés à double vitrage,

■ **Salle du Cinéma :** condamnation d'une ouverture sur deux et changements des menuiseries

■ **Salle multisport** en cours de réalisation. Dès la conception du projet, nous avons exigé d'avoir un bâtiment classé BBC (basse consommation d'énergie) qui induit notamment une isolation renforcée. Le surcoût est conséquent mais sera largement compensé par la maîtrise des futurs coûts de fonctionnement de cette infrastructure de près de 2000 m<sup>2</sup>.

■ **Eau chaude sanitaire :** systématisation de l'installation de boutons poussoirs dans le but de limiter les consommations.

**Rester dans cette perspective de développement durable exige de notre part une remise en cause permanente, surenchérit le coût initial des investissements et demande un certain courage politique (au sens noble du terme) pour faire accepter des innovations parfois perçues comme une remise en cause de confort acquis. Mais c'est bien le rôle de la collectivité d'être moteur dans ce domaine, de montrer l'exemple pour que chacun s'approprie à son niveau cette démarche d'économie des ressources et de responsabilité vis-à-vis des générations futures.**

Angélique GIRARD  
Dominique CHALENDARD



## LE COIN DU PATOIS

### LAS FADAS DAS MEIGAU E LO SECRET DE LA PASTA VELHA (LO LEVAM)

La velha Marion me contava : "Las fadas de vars nos autres, n'èran pas 'stat tojorn aitant bras-vas coma se disià dins las conlètas de la velhada.

Aqu'èra meitat bèstia e meitat persona .Quò's pas que seguèssan mauvèsas tant qu'aquò, mas avian lo paure còp d'uèlh! E, pensavan mas de faire lo travèrs.

Ièu ,o ei jamais vist que i a de temps que rènhan pus...Quand tornèran sonar l'Angelus,après la Revolucion, las fadas e los latins ,tot aquelh monde vèlh s'escartet e se'n es pus jamais parlat ....

Los velhs disian que las fadas e lurs fadons, s'escondian en de cavas, de baumas ,de bôrnas o de cabôrnas , en de luòcs ensauvagits,coma vars lo Puèi la Rôcha, das rasis lo Meigau. ..Anueit, si podiatz trobar encara lurs cabôrnas ,e vos sacar dedinc ,trobariatz belèu de peiras escultadas ..I avià la plaça delh fornèl amb son bujal per servir la sau o las tèsas ; la plaça de las olas e delh pairôu .e quicòm mai encara!Disian qu'aquèra las fadas, un pauc sorcièras, que o avian fat...

D'aquelh temps, bien vèlh,lo monde sabian pas faire levar la pasta delh pan...Las fadas coneissian lo secrèt mas, persòque èran un pauc gialosas , o avian jamais vougut dire èlh monde delh país. .Sofit que la fada pus vèlha,la doïèna,disià tojorn a sas fadètas : "Fada,fadon,de que te fachan,de que non,dises jamais lo secrèt de la pasta vèlha e de la sauvia!" Mas, las fadètas avian ges d'èime! E quò fai qu'un sèra, bien escur, una femna fasià còire son pan èlh forn daus Morèts .E bombonava mais que fòrt : " Mas de que ièu èi fat èlh bôn Dièu !Mon pan vòu pas jamais levar! "

Una fadèta que passava de fôra, o ausiguet e s'eschapet de rèire e de creidar : "Persòque as eis-sublat de botar de pasta velha,bogre de tetina!"

La femna seguet pas sorda ..E quò's dempuèis, que lo monde dèlh país saupiguèran còire lo pan de biais!...

Manlevat e adaptat per Pèire Chapus



### LES FÉES ET LE SECRET DU LEVAIN

Extrait d'un conte de la région de Barges (transposé près du Meygal) :

"Les fées de chez nous, me contait la Marie du Fraisse, n'étaient pas toujours aussi bonnes que l'on dit dans les contes de nos veillées.

Ce n'étaient ni des bêtes, ni des personnes humaines... Ce n'est pas qu'elles fussent méchantes, mais elles avaient le mauvais œil .On disait que c'était malgré elles: elles ne pouvaient s'empêcher de faire des bêtises.

Moi, je ne les ai jamais vues car il y a longtemps qu'elles n'existent plus... Quand on sonna à nouveau l'Angélus, après la Révolution, les fées et les lutins, tout ce vieux monde a disparu et il ne s'en est plus jamais reparlé...

Les anciens disaient que ces fées et leurs fadettes se cachaient dans des grottes, des cavités, des tanières et des cavernes sauvages, Comme au suc de la Tortue, près de la forêt du Meygal.

De nos jours, si vous pouviez retrouver ces cavités et entrer à l'intérieur, vous trouveriez encore peut être des pierres retaillées. Il y avait la place de la cheminée avec son "bujal" pour garder au sec le sel et les baguettes de résine ; la place des marmites et du chaudron. Et bien d'autres choses encore! .On croyait que c'étaient les fées, un peu sorcières, qui avaient tout fait...

En ce temps là, très ancien, les gens ignoraient comment faire lever la pâte du pain. Les fées connaissaient le secret mais, comme elles étaient jalouses de leur savoir, elles n'avaient jamais voulu le révéler aux hommes du pays...C'est bien pourquoi, la doyenne des fées, répétait toujours à ses fadettes : "Fée, petite fée, quoique on te fasse, ne révèle jamais le secret du levain et de la sauge! ".Oui mais, les jeunes fées ne savaient pas "tenir leur langue » ,

Et voilà qu'un soir, alors que le temps était sombre, une femme faisait cuire son pain dans le four des Mourets.

Et elle ronchonnait bien fort ;" Mais, qu'est ce que j'ai pu faire au bon Dieu!Mon pain ne veut jamais lever!" .

Une jeune fée qui passait dehors, l'entendit et ne pus s'empêcher de crier en ricanant:" C'est parce que tu as oublié d'ajouter du levain, bougre de nigaude

La femme ne fut pas sourde... Et c'est depuis ce jour, que les gens du pays ont su faire le pain comme il convient ...

N.B: 1/Les fées ou les lutins et l'Angélus :On disait que pendant la Révolution, quand La sonnerie de l'Angélus fut interdite,les fées et autres lutins multiplièrent leurs manifestations qui disparurent dès qu'on put sonner à nouveau l'Angélus...

2/ le "bujal" est une petite cavité, une niche, pratiquée dans le mur du foyer de la cheminée dans laquelle on déposait le sel ou les allumettes, et les bâtonnets de résine etc...

Recueilli en patois occitan et adapté par P.Chapus

## À VOS PLUMES !

### Noël différent

Chaque Noël est en fin d'année  
Ce jour rappelle la naissance de Jésus  
Et aussi la nôtre de l'an  
Noël donne la bonté et l'amour  
Dans nos maisons  
Cette nuit d'hiver, un enfant attend  
Ce jour-là le père Noël  
Devant la cheminée  
Les chaussures attendent, mais on est en guerre  
Noël 44, magasins vides, "Père-Noël pauvre, hiver rigoureux  
Dans les sabots trop grands encore  
Une mandarine, deux papillottes, un Jésus en chocolat  
Pour cacher le tout, beaucoup de papier.  
A notre époque de toutes choses en magasin  
On lui écrit une commande,  
Qu'il respecte à la lettre.  
Père-Noël que tu es bon, encore cette année,  
Les temps se font durs aussi,  
Et pour ceux qui ont faim de la justice  
En ce jour de bonté donne leur quelques miettes



Pierrette GAGNE

### Un jardin

Qu'il soit modeste ou vaste  
Il reste une source de plaisir  
Chaque matin ou un instant libre  
Un petit passage au jardin  
Quel bonheur de regarder  
Ces perles blanches de rosée  
avec ce brillant argent  
sur les feuilles des légumes  
Et toutes ces petites bêtes différentes  
Qui quêtent un peu de nourriture,  
A la fraîcheur du matin  
Arrive le jardinier lui aussi, il prend plaisir  
Avec le fruit de son travail  
Une belle romaine, quelques radis  
Ou d'autres légumes à ramener à la maison.  
En le travaillant, des perles de notre front  
Elles aussi brillent à la récolte de joie.  
La journée finit à la fraîcheur  
Une petite visite à ce modeste compagnon  
Il prendra notre fatigue et nos soucis  
Un jardin c'est ça, c'est du bonheur.



### UN DEVOIR DE MEMOIRE

Pour ne pas oublier la langue de nos anciens ignorant qu'ils parlaient en occitan, de même que le bourgeois gentilhomme faisait de la prose sans le savoir!

#### I/ J.Romains : à propos des patois vellaves.

Dans les auberges de St Pierre Eynac.

"Les hommes étaient assis à une table poussée tout contre le mur....ils tenaient à la main un aiguillon ou un fouet appuyé sur le sol et ils parlaient patois, tantôt sourdement et penchés l'un vers l'autre, tantôt avec éclats de voix, des coups de main à plat sur la table, des jurons dramatiques ou des accentuations bizarres et surettes.

-Tu les comprends?

-Oh!oui, très bien quand je distingue les paroles. Quoiqu'il y ait, de temps en temps, un mot, un tour de phrase qui ne soit déjà plus le même qu'à St Pierre,

C'est incroyable comme d'un village à l'autre, ces langues, non fixées par l'écriture et l'imprimé, donc absolument vivantes, prennent vite de nouvelles nuances de vocabulaire, de prononciation.

Et, en revanche, s'il arrive par hasard jusqu'ici un de ces moissonneurs vagabonds qui viennent d'Espagne, ils trouveront moyen de s'expliquer avec lui!

Toute cette vieille et vaste latinité, où pas un hameau ne parle plus exactement comme le voisin mais qui, d'un bout à l'autre reste compréhensible, pénétrable à elle même!"

Jules Romains (les hommes de bonne volonté.)  
Tome 10 "les pouvoirs"  
Chapître:"l'auberge dans la montagne"

## ÉTAT CIVIL DU 20 JUIN AU 31 DÉCEMBRE 2012

#### Bienvenue :

- MASSON Lenzo, 6, route de Grange le 12/07/2012
- GAILLARD Lilou, Impasse Chaussade le 30/07/2012
- ROUX Alexis Antonin et ROUX Julien Mattias, 12 route du Puy le 22/08/2012
- LYOTARD Mathis et LYOTARD Eva, Bourgenuef le 14/09/2012
- CUOQ Maëline, Ophélie, St Marsal le 14/10/2012
- BADIN MARTINEZ Maya, Le Fraisse le 2/11/2012

- BOURIERES Louise Justine Maryline, 9 route du Puy le 31/10/2012
- MOREL Alban Sohan, 26, le ruisseau le 8/11/2012
- MOULIN Justine, Impasse du Ruisseau, le 20/12/2012
- CUOQ Alice Rose, 2, quartier de l'Holme, le 23/12/2012

#### Souvenir de :

- WOJSCHNEWSKI Edouard Neyzac, le 5/08/2012
- ROUBIN Victor St Julien Chapeuil, le 1/10/2012

- DEMANET Nicole Rocherols, le 11/10/2012
- SABATIER Jeanne Marie Maison de retraite, le 11/10/2012
- NICOLAS Pierre Les Ardennes, le 19/10/2012
- SANIAL Marcelle Maison de retraite, le 21/10/2012
- CHALENDAR Antonia Marie Jeanne Veuve MONCHAMP 6 montée de l'église, le 13/12/2012

#### Transcriptions de décès :

- VALLERY Jeannine, Sumène le 1/10/2012

- FORESTIER Lucien, Route de Sumène le 8/11/2012

#### Félicitations :

- CHANAL Michel et BERAUD Patricia le 23/06/2012
- MOULIN Ludovic et ARSAC Emmanuelle, Le 30/06/2012
- ENJOLRAS Thibaut et FOURNEL Marjorie, le 21/07/2012
- MEINERIE Eric et MAQUART Elisabeth, le 08/09/2012
- SANIAL Frédéric et CHAZE Marion, le 15/09/2012